

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture et NATEA Agriculture.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>,
sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



COLZA



Stades phénologiques et observations du réseau

Les 12 parcelles du réseau ont été observées.

Le stade va de « 2 feuilles » (B2) à « 7 feuilles » (B7) ;

- ✚ 25 % au stade « 2 à 3 feuilles » (B2 - B3) ;
- ✚ 25 % au stade « 4 à 5 feuilles » (B4 - B5) ;
- ✚ 25 % au stade « 6 feuilles » (B6) ;
- ✚ 25 % au stade « 7 feuilles » (B7).

	Semis	Stade	Baris (cuvette)	Charançon bourgeon terminal (cuvette)	Altises piégées (cuvette)*	F Fréquence (% plantes touchées) I Intensité (% surfaces feuilles touchées)			
						Dégâts de tenthrède	Dégâts limaces	Morsures altises	Pseudocercospora
87 - Rancon	24/08/2014	7 feuilles			10 G	F 30% I 5%			
87 - Nexon	28/08/2014	6 feuilles			3 G		F 50% I 5%		
87 - Breuilaufa	01/09/2014	7 feuilles			11 G	F 35%			18%
87 - Peyrilhac	03/09/2014	6 feuilles			12 G	F 10%			
87 - Feytiat	05/09/2014	6 feuilles			2 G				
87 - St-Hilaire-Bonneval	09/09/2014	5 feuilles			7 G				
87 - Le Palais-sur-Vienne	09/09/2014	3 feuilles			6 G		F 15%	30%	
23 - Genouilhac	01/09/2014	5 feuilles	5	1	41 G				
23 - Viersat	01/09/2014	2 feuilles			52 G		F 40%	90%	
23 - St-Sulpice-Le-Guéretois	01/09/2014	4 feuilles			17 G		F 50% I 20%	40%	
23 - Bourganeuf	03/09/2014	7 feuilles			7 G				
19 - Allassac	16/09/2014	2 feuilles	<i>pas de piège</i>						

* G = grosse altise ; P = petite altise

Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référents filières et rédacteurs du bulletin :

Céréales à paille

Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

05 55 04 64 53
ppenicou@fredon-limousin.fr

Colza - Maïs

Valérie LACORRE
Chambre Départementale d'Agriculture Haute-Vienne

05 87 50 40 00
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Limaces

Seuil de nuisibilité : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°4 du 30 septembre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : Il a été noté des dégâts de limaces sur les parcelles de Nexon, du Palais/Vienne (87), Viersat et Saint-Sulpice-le-Guéretois (23).

Période de risque : De la levée (stade particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Evaluation du risque – limaces

Restez vigilant sur les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles, notamment au vu des conditions climatiques actuelles (douces et humides).

Petites et grosses altises

Période de risque, Seuil de nuisibilité : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°4 du 30 septembre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : Des altises ont été piégées dans toutes les parcelles observées (entre 2 à 52 grosses altises dénombrées par cuvette).

Des morsures sont observées sur des pieds des parcelles du Palais/Vienne (87), de Viersat et de Saint Sulpice-le-Guéretois (23), à des fréquences allant de 30 à 90 % des plantes touchées, toutes à un stade égal ou inférieur à 4 feuilles.

Evaluation du risque - altises

Risque faible pour les altises adultes, excepté pour les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Charançon du bourgeon terminal

Observations du réseau : 1 charançon a été piégé sur la parcelle de Genouilhac (23).

Période de risque : De la levée au stade rosette.

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas pour le charançon du bourgeon terminal de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles, repérée dans les cuvettes, est un risque.

Les petits colzas sont beaucoup plus sensibles. Les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. On considère que le risque est plus important 8 à 10 jours après les premières captures.

Evaluation du risque – charançon du bourgeon terminal

La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

Tenthrede de la rave

Observations du réseau : Dégâts sur la parcelle de Peyrilhac, Rancon et Breuilaufa (87).

Période de Risque : De la levée jusqu'à 6 feuilles.

Seuil de nuisibilité : Présence de larves sur plantes avec 1/4 de la surface foliaire détruite.

Evaluation du risque – tenthrede : Restez vigilant.

Pseudocercospora

Nombreuses petites taches brunes sur feuilles qui deviennent blanc beige au centre, de 5 à 15 mm qui peuvent se rejoindre pour former des taches blanches plus importantes. Nuisibilité faible à l'automne même dans les cas les plus touchés.

Observations du réseau : Symptômes sur la parcelle de Breuilaufa (87).

Risque d'élongation

Le risque d'élongation est potentiellement présent dans les parcelles ayant atteint 6 feuilles avant le 10 octobre. Mais cette condition n'est pas suffisante pour que le risque soit réel.

Les parcelles à risque avéré cumulent plusieurs facteurs de risque :

- ✚ densité > 40 plantes/m² (ou plus de 15 plantes au mètre linéaire) ;
- ✚ une disponibilité azotée élevée (> 100 u d'azote) ;
- ✚ une sensibilité variétale à l'élongation.

CEREALES A PAILLE

MISE EN PLACE PROGRESSIVE DU RESEAU DE SURVEILLANCE

Le point sur les vecteurs de virus (cicadelles et pucerons) sera fait dès les 1^{ères} levées.

Limaces

Le risque limaces dépend avant tout d'une situation météorologique pluvieuse.

Rappel des dégâts : Les attaques peuvent être fortes dès l'implantation et se déclarent en général par foyers. Leur importance varie surtout en fonction des conditions météorologiques, des dates de semis et des rapidités d'installation des cultures. Passé le stade 3 feuilles, les plantules sont capables de compenser les dommages.

Avant la levée, Il est opportun **d'évaluer l'importance des populations en présence avec des pièges** : 4 carrés de carton de 50 cm x 50 cm soit 0.25 m² recouvert d'une bâche maintenue par des pierres ou par des jalons font parfaitement l'affaire. La somme des individus ainsi piégés une ou 2 fois dans la semaine donne une idée des effectifs au m².

Facteurs de risques

- ✚ Les étés humides suivis d'automnes humides et doux ;
- ✚ Les sols limoneux, surtout argileux (motteux et humides) ou avec teneur en matière organique élevée. Les sols motteux constituent des espaces de refuge ;
- ✚ Les résidus de récolte non enfouis ;
- ✚ La proximité de sous-bois.

Pratiques agronomiques

Elles sont à mettre en œuvre avant d'envisager le recours à une autre forme de lutte.

Quelques exemples :

- ✚ Le déchaumage est un bon moyen de lutte. En cas d'infestation répétée, cette solution est conseillée. Elle perturbe le biotope des limaces en affinant la structure, en détruisant les repousses, en limitant l'humidité, ainsi qu'en blessant les limaces et les œufs déposés en surface ;
- ✚ Broyage des résidus ;
- ✚ Le labour : enfouissement des pontes ; retarde l'activité des limaces par rapport au semis ;

✚ La diminution des résidus à la surface.

Sans oublier l'activité de l'entomofaune auxiliaire présente sur la parcelle (carabes, staphylins,...).

Seuils de nuisibilité : On considère que le risque est élevé à partir de 20 limaces/m².

Evaluation du risque - limaces

Le régime actuel d'averses et de températures douces sont favorables à l'activité des limaces.

A RETENIR

CEREALES A PAILLE

Limaces : A surveiller, stade sensible de la levée à 3 feuilles, soyez donc très vigilant.

COLZA

Altises adultes : Risque faible excepté les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Limaces : Restez vigilant sur les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Charançon du bourgeon terminal : La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

Tenthrede de la rave : Restez vigilant.

PROCHAIN BULLETIN MARDI 14 OCTOBRE

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

